



Programme des activités de l'automne 2020

Samedi 29 août 2020 :

Découverte du « Centre de soins pour oiseaux sauvages » de la Vaux-Lierre
L'ABCG vous propose de nous retrouver à ETOY, où **Damien JUAT** nous présentera le Centre de soins et lâchera un oiseau soigné. L'intérieur du Centre de soins n'est pas ouvert au public, en revanche du matériel de soins sera présenté sur place.

Samedi 10 octobre 2020 : **Plantes sauvages et comestibles**

Présentation, balade et cueillette de plantes sauvages, guidés par **Paris FAINA**, qui nous apprendra à les connaître/reconnaître, les sentir, les toucher, et les goûter !
L'activité dure environ 4 heures. **RV à l'abri de la Ferme du Bois de Chênes.**

Samedi 21 novembre 2020 : **Étude des bourgeons**, **ANNULÉ :-(((**
ou plutôt : REPORTÉ à l'an 2021 ! :-)

avec Bernard MESSERLI

à la rencontre des bourgeons, yeux ou gemmes, selon le regard...

« *On sait que cet œil a, par ses effets, une grande ressemblance avec la graine mûre* » a écrit Goethe dans « La métamorphose des plantes ». Allons à la recherche de ces similitudes et oppositions. Parlons des cycles, des organes, des pièces de construction, des critères d'identification. Le but étant que le promeneur, en période hivernale, s'il ne peut identifier tous les arbres et arbustes par leurs yeux, comprenne au moins pourquoi le bourgeon (« *gemma* » en latin) est associé aux pierres précieuses.

Apprenez à reconnaître leur disposition, forme, aspect, texture... Pour mieux les admirer tout en essayant de déterminer l'arbre ou l'arbuste qui les porte.

Identification à l'aide du Miniguide10 de la Salamandre, Godet, Schultz/Ulmer...

Samedi 12 décembre 2020, dès 9h jusqu'à midi ou fin d'après-midi
(+ éventuellement, samedi 19 décembre, même horaire)

Travaux d'entretien, guidés par les intendants de la Ferme : c'est l'occasion de prendre un « bain de forêt » dans le grand air pur et frais du Bois de Chênes. Voilà un fitness gratuit et excellent antidote au stress contemporain ! Pique-nique individuel à prévoir pour midi ainsi que habits de travail adéquats (gants, chaussures,...) ; les participants peuvent amener leurs outils, s'ils en ont (*ça serait même bien, car en fonction du nombre de personnes, on risque de pas forcément en avoir pour tous*). Fin des opérations: milieu, ou fin de journée,... tout dépendra de l'avance faite durant la journée... mais dans tous les cas, possibilité de partir après la pause de midi pour ceux qui sont fatigués, ou de rester plus longtemps pour les plus assidus ;)

RV à l'abri de la Ferme du Bois de Chênes.

Voir ici, 3 jours avant la date, si cela a lieu !

Voir verso !

* **en cas de dates à choix, et de manière générale avant chaque activité** (il peut en effet y avoir empêchement du guide, ou re-confinement :-(
consultez le site Web www.abcg.ch (page d'accueil), subsidiairement appelez le 079 22 88 955 (Ph. Schneeberger) ou le 079 882 50 75 (G. Mermillod).

Lieu de RdV : sauf autre indication, pour toutes les activités qui se déroulent dans le Bois de Chênes, le RdV est dorénavant à l'abri qui jouxte la Ferme !

Comment y parvenir ? Vous laissez votre limousine au parking Ouest du Bois (côté Genolier) et vous marchez 5mn jusqu'à la Ferme ; ou - *encore mieux si vous vous voulez sauver la planète* - vous prenez le car postal n°820 depuis la gare CFF de Nyon, jusqu'à l'Auberge de Coinsins, et vous marchez - *comme le secrétaire de l'ABCG* - 15mn jusqu'à la Ferme ; ou bien encore vous prenez, en sous-sol de la gare CFF, de Nyon le train « Nyon-St.-Cergue » jusqu'à la gare de Genolier, et puis vous marchez - *en tenant Greta par la main* - 25mn).

Pré-annonce année 2021 :

Samedi 17 avril 2021, 5h30 (avec report au dimanche 18 avril en cas de mauvais temps) : Réveil des oiseaux avec Olivier Jean-Petit-Matile.

Le programme 2021 vous sera envoyé en début d'année 2021

Il nous a souvent été demandé **que faire si l'on constate des infractions ou des incivilités graves au Bois de Chênes ?**

Nous avons posé la question aux autorités compétentes, **et voici ce qu'elle nous ont répondu** : « En cas d'infractions **graves**,

- pendant les week-ends, jours fériés ou entre 17 heures et 08 heures les jours ouvrables, vous pouvez **appeler notre permanence au 021 557 88 55 puis tapez sur le 1** (région ouest).

- hors des périodes susmentionnées, vous appelez le surveillant de la faune, M. Morel au **079 237 42 57**. En cas de non réponse, vous pouvez faire appel à la gendarmerie au **021 333 53 00** (centrale d'engagement et transmission)».

*Vous savez tout, et cela seulement en cas d'incivilités ou dangers **graves**.*